

Calendrier 2016 des opérations de l'entretien professionnel :

| | BUREAUX GESTIONNAIRES | SERVICES DECONCENTRES | |
|---------------------------------------|--|---|--|
| 1 ^{ère} quinzaine de février | Répartition et transmission des dotations des marges d'évolution entre les directions. | Début des entretiens professionnels. | Propositions d'attribution des réductions/majorations et des valorisations/pénalisations par les évaluateurs et centralisation par chaque direction. Préparation des réunions d'harmonisation |
| 18 mars | | Date limite de tenu des entretiens professionnels et de transmission du compte-rendu à l'agent. | |
| 18 avril | | Date limite de remise de la notification par l'évaluateur de l'attribution des réductions/majorations via EDEN-RH. | |
| 4 mai | | Date limite pour déposer un recours hiérarchique ou dans les 15 jours francs à compter de la notification de l'attribution des réductions/majorations. | |
| 20 mai | | Date limite pour la notification via EDEN-RH de la réponse de l'autorité hiérarchique ou dans les 15 jours francs à compter de la réception du recours hiérarchique. | |
| 20 juin | | Date limite de recours devant la CAPL ou la CAPN (recours de 1 ^{er} niveau) ou dans les 30 jours à compter de la notification de la réponse au recours par l'autorité hiérarchique. | |
| 1 ^{er} juillet | | Date limite des réunions des CAPL. Envoi des recours relevant de la CAPN en 1 ^{er} niveau. | |
| 11 juillet | | Date limite de notification via EDEN-RH à l'agent de la décision du directeur après CAPL. | |
| 25 juillet | | Date limite de recours de 2 ^{ème} niveau en CAPN ou dans les 15 jours à compter de la décision du directeur après CAPL. | |
| 30 septembre | | Saisie, par les chefs de service, dans EDEN RH, des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2017 pour les agents obtenant leur mutation ou promus en cours d'année. | |
| De mi septembre à mi décembre | Examen des recours en CAPN (1 ^{er} et 2 ^{ème} niveau) | Présentation du bilan de la campagne d'entretien de l'année 2016 aux CTL. | |
| 15 décembre | | Date limite de saisie des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2017. | |

NOTA : ce calendrier est susceptible de modifications en cours d'année